

Dou ten dé la créachon : (patois des montagnes d'Ollon)

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **49 (1911)**

Heft 6

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-207559>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstien & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

COLLECTIONNEUR

Mon ami Félix est un fort honnête homme, d'habitudes rangées, de mœurs irréprochables et de caractère aimable, quoique célibataire. Cela dit sans l'ombre d'intention blessante à l'adresse des excellents citoyens qui n'ont pas courbé leur front « sous le joug de l'hymen ». Mon ami Félix est bien instruit, même lettré, il se tient au courant du mouvement littéraire et artistique, il est membre d'un cercle bien coté, il parle politique froidement, sans s'emballer, il ne fume pas, il ne met pas de liqueur dans son café et ne porte jamais de fleur à sa boutonnière. C'est un homme paisible, correct, un spécimen de tout repos. Mon ami Félix n'a qu'une passion : il est collectionneur. De quoi ? De tout. Il « fait » l'estampe, le bouquin, la faïence, les dentelles, les timbres-poste, les autographes, les cannes, même les inévitables et malencontreuses cartes-postales illustrées.

Il n'est pas riche. Je cite cette circonstance, car nombre de personnes s'imaginent que, seuls, les gens riches peuvent s'abandonner à la passion innée, chez eux, de la collectionnomanie. Erreur ! grande erreur ! Sans doute, il faut presque toujours avoir de gros revenus pour réunir des livres précieux, des autographes, des médailles, des vases étrusques, des porcelaines de Saxe, de Sèvres ou du Japon, même d'antiques chaussures ou de rares tulipes. Mais tout est matière à collection, et il y a mille choses qu'on a presque pour rien, et qui n'exigent, pour être rassemblées, qu'une grande dépense de patience. Vous ne vous ruinerez pas, par exemple, en collectionnant les prospectus, les bouchons, les cartes d'adresse, et, néanmoins, ces petits objets ne sont pas sans un intérêt relatif. Mon ami Félix a commencé par là, il accumulait chez lui les programmes de théâtres et de concerts. Il en demandait à ses amis, il en subtilisait chez ses proches, il en escamotait dans les cafés, et bientôt, mon excellent ami Félix fut possesseur d'une collection qui, dans cent ans d'ici, vaudra son poids d'écus.

Cependant, si ce brave garçon n'est pas millionnaire, il touche chaque trimestre les coupons d'un assez joli tas de titres divers pour que son existence n'ait rien de comparable à celle de Diogène-le-Cynique, gisant dans une « courte » de cent cinquante litres. Aussi a-t-il pu joindre à ses programmes les spécialités, dont plus haut je parlais. Certes, ses vitrines sont modestes, mais mon ami Félix est assez philosophe pour se contenter du peu qu'il possède et ne pas blâmer d'envie jalouse lorsqu'il lit dans les journaux le résultat des grandes ventes ou l'analyse des grands catalogues.

Ce qu'il ne peut acquérir, mon ami Félix l'admire, s'il en a l'occasion, et se récrée l'esprit et les yeux dans sa contemplation. Et puis, ne vous l'imaginez pas, s'il vous plaît, que la passion de collectionner ne s'attache qu'aux éditions introuvables, aux bijoux hors de prix, aux estampes uniques, aux manuscrits mirobolants ! Non pas.

Ce qui agrandit indéfiniment la sphère dans laquelle la faculté collectionnante peut se mouvoir, c'est que le plaisir qu'on éprouve vient davantage de l'exercice de cette faculté même que des objets sur lesquels elle s'exerce. Mettez-vous dans l'esprit de réunir les cailloux de nuances diverses que vous trouverez dans le sable, en Chamblandes, et, au bout de quinze jours, vous aurez de ce petit jeu une satisfaction si absolue, que peut-être ne pourrez-vous plus vous adonner à un autre labeur.

Mon ami Félix n'en est pas encore là, mais je suis persuadé qu'il éprouverait autant de joie à augmenter sa collection de programmes que sa bibliothèque. L'autre jour, par exemple, il me confiait son désir de commencer une collection de vins, de vins rares. Je ne sais où il avait pêché cette idée coûteuse, mais il y tient et je le soupçonne d'avoir déjà quelques bouteilles contenant des vins célèbres, bien étiquetées et superbement alignées. Il les regarde, mais n'y touche pas.

Car les collectionneurs de vins sont comparables à certains bibliophiles qui paient quelques billets de mille pour un vieux bouquin dont ils ignoreront, leur vie durant, le contenu. C'est tout simplement la passion de posséder ce que les autres n'ont pas qui les tourmente. Si vous êtes l'ami d'un collectionneur de vins, il vous conduira dans sa cave et vous montrera, rangées comme des livres dans un rayon, des bouteilles de toutes formes, qui représentent des sommes considérables ; il les voit, il en parle, il les montre ; mais il se garderait bien de les boire.

— J'ai acheté ces dites bouteilles d'Yvorne de la Comète à la vente du notaire X..., elles m'ont coûté fort cher. Je suis sûr qu'elles doublent de prix aujourd'hui. Voici deux bouteilles de vieux kirsch qui datent de 1798, l'année de la Révolution. C'est sans prix...

Et le brave homme se frottera les mains, sans remarquer votre sourire un tantinet goguenard ; et vous penserez assurément que ceux qui possèdent des bouteilles vides sont aussi bien partagés que votre ami le collectionneur dont les bouteilles sont pleines d'or liquide.

Voilà ce qui attend cet excellent Félix. Pis encore ! Un jour, sans doute, quelque domestique facétieux boira le kirsch du 24 janvier — si ce n'est déjà fait — et le remplacera par du trois-six. Mais comme la foi sauve, Félix sera aussi fier, aussi riche, aussi heureux après qu'avant.

Et c'est l'essentiel.

LOUIS DE LA BOUTIQUE.

Amour de gendre. — Si la mère est malade, il faut, sans hésiter, appeler deux médecins, dit Paul d'un air candide.

— Mais, pourquoi deux médecins ? lui demande sa femme.

— Pourquoi ?... pourquoi ?... Enfin, parce que le premier pourrait peut-être manquer son... effet.

On métré d'otel bin rémotza.

(Patois des montagnes d'Ollon.)

Ile z'à petètré zu yu on métré d'otel quemandâ sou « nègre » ; — e fau que cen alè quemîn 'na lettra à la pousa.

E ien a ion on dzor, qu'avé on païsan por lâi adhi à éboquenâ de la hasse ! Le bacan² n'avé pa accotemâ de fère dé travau dinsé. L'a avésâ on alleman que taquoénavé on grôs capolan³ dé sta hasse ; à la fin e la pu le rendré en to petio bocon.

E navé ren tan l'idée d'entreprandre on euti por fère quemîn l'alleman ; et l'avé todzor le dueve man don sè fatté de pantalon. Le matzân de sepa l'arrevé. — E di y païsan :

— Tré va lé man de té fatté dé tzauphé !

L'autre la répon :

— Ne ren quan on n'a fauta dé le tréré qué di le sienne...

L'otelié la zu dou dà dé naz.

¹ Glace (l mouillé). — ² Paysan. — ³ Bloc.

*

Dou ten dé la créachon.

(Patois des montagnes d'Ollon.)

Quan le bon Diu la zu créâ toté le bété, e la demandâ a tzacon cen que réclâmâvé. Toté l'étavon preu razenhablé ; e ne lâi a zu qué la dzenelhé que s'è levâie en réclamen : « Neu souies¹ per dzor époi le z'égravetâie² per dessu.

La féna en oudzen dévésâ di z'égravetâie per dessu, sè lavé, e di : « Mé assebin, lé réclame ! »

Adam lha saco la tète en se desein : « La vœu fère bon ! Epoi, por ceu que vindron apré no, sen vœu balhi on rude commerce ! »

¹ Saillie. — ² Le coq gratte la terre en tournant pour avertir la poule.

(Communiqués par M. H. Jaccottet, de la part de M. F. Durand-Thurel, municipal, à Chesières.)

LE PATOIS DE BLONAY

IV

LE Glossaire de M^{me} Odin n'intéresse pas que les patoisants. Ainsi que nous l'avons montré par diverses citations, il contient une foule de renseignements sur les us et coutumes du Blonay d'autrefois. Ah ! ce passé de son cher village, combien l'auteur en déplore la disparition ! « Depuis cinquante ans, écrit-elle, les choses ont bien changé dans notre commune ; il semble qu'on soit dans un autre monde. Parmi toutes les nouveautés qu'on a introduites, il y en avaient qui étaient urgentes, d'autres qui auraient pu attendre. Quoi qu'il en soit, il a fallu beaucoup d'argent pour venir à bout de tout, et la commune de Blonay est comme beaucoup d'autres qui ont voulu tout faire à la fois : on commence à voir le fond de la bourse. Il ne sert plus à rien d'être *communier* ; on ne reçoit plus rien de rien. Ceux de Vevey, il n'y a pas si longtemps, recevaient encore, le jour de l'An, une miche de pain blanc et un pot de vin. »

Jadis, il est vrai, on était plus frugal qu'au-